

Garantie à vie limitée transférable

Cette garantie s'applique uniquement aux piscines achetées pour un usage résidentiel privé.

Imperial Pools, Inc. garantit les panneaux muraux en acier pendant toute la durée de vie de l'acheteur au détail initial ou d'un cessionnaire qualifié de l'acheteur au détail initial. Pendant cette période, nous acceptons de remplacer ou de réparer, sans frais pour vous, à notre usine, tout panneau qui rouille ou se corrode au point de le rendre inutilisable. Cette garantie est soumise aux modalités et conditions suivantes :

- a. Si les panneaux de la piscine Génération devaient rouiller ou se corroder au point de les rendre inutilisables pendant cette période, vous devez à notre usine envoyer une lettre qui identifie ledit panneau. Nous réparerons ou remplacerons le ou les panneaux défectueux (1) après la réception du ou des panneaux défectueux à notre usine pour confirmation du défaut ou (2) à notre discrétion, après confirmation du défaut par un représentant autorisé sur les lieux de la piscine. La réparation ou le remplacement seront effectués dans les 10 jours ouvrables.
- b. La présente garantie ne peut être appliquée que par l'acheteur au détail initial de la piscine Génération ou par un cessionnaire qualifié de l'acheteur au détail initial. Un cessionnaire qualifié est le propriétaire suivant du bien immobilier sur lequel la piscine Génération a été installée à l'origine, qui a envoyé à Imperial Pools, Inc. à l'adresse indiquée ci-dessous, une copie de l'acte ou autre instrument de transfert de titre indiquant le changement de propriété dans les 30 jours suivant le transfert de titre. En cas de vente ultérieure de la propriété immobilière où la piscine Génération a été installée à l'origine, la présente garantie prendra fin immédiatement.
- c. Les appareils ou les ensembles tels que les filtres, les pompes, les moteurs, les écumeurs, les raccords standard, les appareils de chauffage ou les accessoires achetés pour être utilisés dans la piscine sont soumis à la garantie du fabricant d'origine uniquement.
- d. Notre usine est située au 33 Wade Road, Latham, N.Y. USA 12110 et est ouverte du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00.
- e. Les frais de transport de tous les panneaux qui nous sont retournés pour être remplacés ou réparés doivent être prépayés par vous. Les frais de transport pour le retour des panneaux réparés ou remplacés doivent également être payés par vous.
- f. Tout panneau, remplacé ou réparé par nous et qui vous est retourné, doit être installé ou réinstallé par vous à vos propres frais.
- g. Pour que vous puissiez profiter au maximum de votre piscine Génération, vous devez la garder pleine d'eau en tout temps. Nous ne sommes pas responsables des irrégularités ou des imperfections qui pourraient résulter du drainage de l'eau de votre piscine avec toile en vinyle Génération.
- h. Notre responsabilité totale envers vous dans le cadre de cette garantie est limitée à l'exécution des conditions de notre garantie.
- i. À moins que Imperial Pools, Inc. n'installe votre piscine Génération, nous n'avons aucune responsabilité envers vous pour une installation défectueuse de votre piscine ou pour des dommages aux panneaux, qui pourraient résulter d'une installation inadéquate.
- j. Nous ne sommes pas responsables de tout dommage ou défaut des panneaux résultant de vos actes ou des actes d'autrui, et nous ne sommes pas tenus de remplacer ou de réparer les panneaux ainsi endommagés.
- k. Cette garantie sera inapplicable tant que l'acheteur est en défaut selon les modalités de tout contrat exécuté en relation avec l'achat ou l'installation de la piscine Génération.
- l. Imperial Pools, Inc. ne sera en aucun cas responsable des dommages spéciaux, accessoires ou consécutifs. Cela inclut, sans s'y limiter, tout dommage lié à la perte d'utilisation de la piscine, aux blessures ou à la mort d'une ou de plusieurs personnes, ou à des dommages matériels. Toute réclamation en conséquence est par la présente spécifiquement rejetée et exclue. Certaines provinces n'autorisent pas l'exclusion des dommages spéciaux, accessoires ou consécutifs, de sorte que la limitation ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à vous.
- m. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pouvez également avoir d'autres droits qui peuvent varier d'une province à l'autre. Vous disposez également de droits de garantie implicites. En cas de problème lié au service ou à l'exécution de cette garantie, vous pouvez vous adresser à un tribunal des petites créances, à un tribunal provincial ou à un tribunal fédéral.



Limited Lifetime Transferable Warranty

This warranty applies only to pools purchased for private residential use.

Imperial Pools, Inc. warrants the Steel Wall Panels for the Lifetime of the original retail purchaser or by a qualified transferee of the original retail purchaser. We agree to replace or repair, without charge to you, at our factory, any panel which rusts or corrodes beyond use during this period. This warranty is subject to the following terms and conditions:

- a. If the Generation Pool panels should rust or corrode beyond use during this period, you should send a letter to our factory identifying the panel. We will repair or replace the defective panel or panels after either (1) receipt of the defective panel or panels at our factory for factory confirmation of the defect or (2) at our option confirmation of the defect by an authorized representative at the pool site. Repair or replacement will be completed within 10 business days.
- b. This warranty is enforceable only by the original retail purchaser of the Generation Pool or by a qualified transferee of the original retail purchaser. A qualified transferee shall be the next owner of the real property upon which the Generation Pool was originally installed who has forwarded to Imperial Pools, Inc. at the address stated below, a copy of the deed or other instrument of transfer of title indicating the change in ownership within 30 days following the transfer of title. Upon any subsequent sale of the real property where the Generation Pool was originally installed, this warranty shall terminate immediately.
- c. Units or assemblies such as filters, pumps, motors, skimmers, standard fittings, heaters or accessories purchased for use in the pool are subject to and carry the original manufacturer's warranty only.
- d. Our factory is located at 33 Wade Road, Latham, N.Y. 12110 and is open for business Monday through Friday, 8:00 a.m. to 5:00 p.m.
- e. Freight charges for any panels returned to us for replacement or repair must be prepaid by you. Freight charges for the return of panels repaired or replacements must also be paid by you.
- f. Any panel, replaced or repaired by us and returned to you shall be installed or reinstalled by you at your own cost.
- g. In order for you to obtain maximum use and enjoyment from your Generation Swimming Pool, you should keep your pool full of water at all times. We are not responsible for any irregularities or imperfections which may result from the removal of water from your Generation vinyl liner pool.
- h. Our total liability to you under this warranty is limited to carrying out the terms of our warranty.
- i. Unless Imperial Pools, Inc., installs your Generation Pool, we have no liability to you for faulty installation of your pool or for damage to panels, which may result from faulty installation.
- j. We shall not be responsible for any damage or defect to panels, which results from your acts, or the acts of others, and we shall have no liability to replace or repair any panels so damaged.
- k. This warranty shall be unenforceable so long as the purchaser is in default under the terms of any agreement executed in connection with the purchase or installation of the Generation Pool.
- l. Under no circumstances will Imperial Pools, Inc. become liable for Special, Incidental or Consequential Damages. This includes but is not limited to Any Damages for Loss of Use Of Pool, Injury To, Or Death Of, Any Person/Persons, Or Damage to Property. Any Claims Therefore are Hereby Specifically Disclaimed and Excluded. Some provinces do not allow the exclusion of special, incidental or consequential damages, so this above limitation may not apply to you.
- m. This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which may vary from province to province. You also have implied warranty rights. In the event of a problem with warranty service or performance, you may be able to go to a small claims court, a province court, or a federal court.